

APPENDICE No 5

Q. S'il y en a une pour laquelle le reste de la cargaison, à part le bétail, est formée de grain, ce sera satisfaisant?—R. Autrement dit, vous aimeriez une traversée pour laquelle 75 p. 100 de la cargaison étaient formés de bétail et de grain?

Q. Où il y avait une cargaison complète de bétail?—R. Ces traversées ont toutes été faites avec une cargaison complète de bétail.

Q. Et la proportion du grain était la plus forte que vous ayez jamais transportée?—R. Il se peut qu'il serait plus probable que le complément du grain serait ajouté à Montréal plutôt qu'à Québec?—R. Oui. Faisons des recherches sur ces quatre traversées à partir de Québec et sur les six à partir de Montréal. Vous obtiendrez certainement les renseignements que vous désirez, parce qu'il n'y en a pas eu d'autres.

Q. Vous voulez dire que seules les traversées à partir de Montréal se sont effectuées avec une cargaison complète de bétail?—R. Je crois qu'il y en a eu six.

Q. Je crois qu'il serait plus probable que le complément du grain serait ajouté à Montréal plutôt qu'à Québec?—R. Oui. Faisons des recherches sur ces quatre traversées à partir de Québec et sur les six à partir de Montréal. Vous obtiendrez certainement les renseignements que vous désirez, parce qu'il n'y en a pas eu d'autres.

M. Jelliff:

Q. Dans cet état vous indiquez les frais de l'aménagement du paquebot pour le transport du bétail, sir Henry?—R. Oui. . .

Q. Je crois que ces frais sont passablement élevés?—R. Cela va peut-être vous intéresser. Je crois que j'ai ces renseignements. Je puis vous dire ce qu'il en coûte en totalité pour transporter le bétail. Je pense que vous trouverez cela intéressant. L'état suivant indique les frais du transport du bétail. L'installation des aménagements, d'abord; il faut installer des aménagements spéciaux pour le transport du bétail. Il faut un bain ture, des nécessaires de pédicure et objets de ce genre, selon les diverses commissions d'agriculture. Il faut donc avoir des aménagements spéciaux. Cela se chiffre à \$7,000 par paquebot.

M. Stewart:

Q. Est-ce que c'est un aménagement permanent?—R. Non, il est permanent tant qu'il dure, mais il ne fait pas partie intégrale du navire.

Q. Il sert probablement à plus d'une traversée?—R. Oui. Il coûte \$7,000, et si vous capitalisez cette somme à un intérêt de 5½ p. 100, cela fait \$385. Ce paquebot a fait six traversées, ce qui fait \$64 par traversée, pour cet item-ci. Nous supposons que les aménagements vont durer dix ans à moins d'être enlevés ou détruits, et cela s'établit à \$117 par traversée. Puis il y a certaines petites réparations qui doivent être effectuées de temps en temps aux aménagements, et cela fait à peu près \$50. Une partie des aménagements pourrait être emportée dans une grosse mer, et il faut les renouveler. Puis, nous sommes obligés de fournir des bouviers, le ravitaillement et ainsi de suite; nous avons un vétérinaire, un contremaître et neuf hommes. Cela s'établit à \$330 par voyage. Ensuite il y a certaines pertes à l'équipement, la vaisselle et le reste, dont les bouviers se servent. C'est une petite dépense, \$25 par traversée. En moyenne il en coûte \$325 pour le chargement du bétail par traversée.

L'hon. M. Graham:

Q. Est-ce que cela comprend le déchargement?—R. Non, tous ces frais sont entraînés rien que par le chargement. Il y a des frais supplémentaires encourus par le déchargement du bétail à Cardiff, c'est-à-dire, le pilotage, le quaiage, le remorquage, le transport, le nettoyage du paquebot et autres dépenses de ce genre, qui se chiffrent à \$427.00 par traversée. Je vais vous en donner les détails. . .